



NATIONS  
UNIES

---



CONVENTION-CADRE SUR LES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Distr.  
GENERALE

FCCC/IDR.1(SUM)/POR  
4 avril 1997

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

RESUME

du

RAPPORT DE L'EXAMEN APPROFONDI DE LA COMMUNICATION NATIONALE

du

PORTUGAL

[Le texte intégral du rapport (en anglais seulement) est publié sous la  
cote FCCC/IDR.1/POR]

Equipe d'examen :

**Leonidas Oswaldo Girardin (Argentine)**

**María Angeles Cristobal López (Espagne)**

Lucas Assunção (secrétariat de la Convention-cadre, Coordonnateur)

Egalement disponible sur le réseau World Wide Web  
(<http://www.unfccc.de>)

GE.97-60815 (F)

### Résumé 1/

1. Le Portugal a ratifié la Convention le 21 décembre 1993 et a soumis sa première communication nationale le 25 janvier 1995. L'examen approfondi de la communication nationale du Portugal a été réalisé entre août et novembre 1996 et a été marqué par une visite à Lisbonne du 9 au 12 septembre 1996. L'équipe d'examen était composée d'experts de l'Argentine et de l'Espagne.

2. Le Portugal a communiqué les informations qu'il s'était engagé à fournir au titre de la Convention. Il s'est également engagé à stabiliser les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) à leur niveau de 1990 d'ici à l'an 2000, ce qui est l'objectif fixé par l'Union européenne (UE), alors que son propre objectif national est de limiter à 40 % la croissance des émissions de CO<sub>2</sub> dues à l'emploi de combustibles fossiles au cours de la décennie. L'examen des politiques du pays ayant trait à la Convention-cadre sur les changements climatiques ne peut être entrepris sans une bonne compréhension du processus complexe d'intégration de l'économie portugaise dans l'Union européenne et de la volonté du Gouvernement d'améliorer le niveau de vie de la population en faisant en sorte qu'il se rapproche du niveau de vie moyen au sein de l'Union européenne. Depuis que le Portugal a adhéré à l'Union européenne, en 1986, ses liens économiques avec l'ensemble de l'Europe sont devenus de plus en plus étroits. Sa politique énergétique, sa politique des transports et sa politique industrielle sont de plus en plus déterminées par les grandes tendances au sein de l'Union européenne et les domaines dans lesquels il lui est loisible d'appliquer une politique nationale indépendante sont de moins en moins nombreux.

3. Au cours de l'examen, une masse d'informations supplémentaires concernant les inventaires, les projections et les mesures et politiques ont été communiquées, dans un esprit de coopération et un souci de transparence. Ces nouvelles informations ont complété très utilement celles fournies dans la communication nationale et ont permis de les mettre à jour. On retiendra plus particulièrement les révisions apportées aux projections concernant les émissions de CO<sub>2</sub> en l'an 2000, l'estimation de la capacité d'absorption du pays et la présentation de nouveaux inventaires des émissions de gaz à effet de serre, notamment de CO<sub>2</sub>, pour la période allant de 1991 à 1994. En ce qui concerne les puits de CO<sub>2</sub>, l'estimation de l'absorption annuelle de CO<sub>2</sub> par les forêts portugaises a été sensiblement révisée au cours de l'examen entrepris après que l'équipe d'examen eut proposé d'appliquer la méthode par défaut du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Ainsi, la diminution annuelle des émissions de CO<sub>2</sub> a été estimée à 29 718 Gg, au lieu des 70 400 Gg mentionnés dans la communication nationale.

4. Compte tenu des résultats enregistrés par l'économie portugaise au cours de la première moitié des années 90 et à supposer que l'utilisation de gaz naturel pour la production d'électricité progresse comme prévu, les émissions nationales de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie devraient, selon les projections actuelles,

---

<sup>1</sup>Conformément à la décision 2/CP.1 de la Conférence des Parties, le texte intégral du rapport a été communiqué au Gouvernement portugais, qui n'a fait aucune observation.

augmenter de 34,5 % au total au cours de la décennie. La projection mentionnée dans la communication nationale, qui faisait état d'une hausse de 40 %, a donc été révisée nettement à la baisse. L'équipe a vivement engagé les responsables gouvernementaux à établir des projections concernant les émissions de CO<sub>2</sub> provenant d'autres sources, ainsi que les émissions de méthane (CH<sub>4</sub>) et d'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O).

5. L'équipe a constaté que rien n'avait été fait jusqu'à présent pour estimer les possibles effets bénéfiques des politiques et mesures en cours, même si certaines de ces mesures pouvaient être considérées comme utiles quoi qu'il arrive. L'équipe d'examen a vivement recommandé qu'un effort dans ce sens soit entrepris avant l'établissement de la deuxième communication nationale, attendue pour le mois d'avril 1997, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'industrie.

6. Le système énergétique portugais a été profondément restructuré pour pouvoir répondre à une demande croissante et s'adapter à la dynamique accrue des marchés de l'UE. Les anciens objectifs généraux tels que la sécurité énergétique et la diversification des sources d'approvisionnement sont en train d'être supplantés par les mécanismes de l'offre et de la demande au niveau de l'Union européenne, tandis que les facteurs purement nationaux pèsent de moins en moins lourds. La demande d'énergie devrait poursuivre sa croissance au rythme de 4 % à 5 % par an, mais la consommation par habitant reste inférieure à la moyenne de l'Union européenne. L'introduction du gaz naturel dans l'approvisionnement en énergie primaire, au début de 1997 - avec la mise en service du gazoduc algérien, à travers l'Espagne - devrait permettre de répondre en partie à l'accroissement de la demande, à la fois pour la production d'électricité et pour la consommation industrielle et domestique. La dépendance du pays à l'égard du pétrole d'importation devrait passer de 70 % à 60 % des besoins d'ici à 2010. Le Portugal ne produit pas d'électricité d'origine nucléaire.

7. Le programme de construction routière d'une ampleur sans précédent lancé il y a 10 ans, se poursuit. Le secteur des transports s'est développé beaucoup plus vite que le produit intérieur brut, tandis que le chiffre de la population est resté stable. Cette tendance devrait se maintenir alors que les modes de consommation se rapprochent de ceux de l'Union européenne. En ce qui concerne le nombre de voitures par habitant, le Portugal se situe encore en deçà de la moyenne de l'Union européenne. L'équipe a été informée du fait que l'infrastructure routière des villes et du pays en général étant parfois insuffisante cela risquait à court terme de freiner la croissance du nombre de véhicule. Dans le secteur des transports, les émissions devraient augmenter de 46 % d'ici à l'an 2000 et de 78 % d'ici à 2010, et dans le secteur de la production d'électricité, elles pourraient augmenter de 35 % d'ici à l'an 2000, en dépit de l'accroissement de la part du gaz naturel.

8. Parmi les autres mesures importantes susceptibles d'avoir un effet sur les émissions de CO<sub>2</sub> provenant du secteur de l'énergie, on peut mentionner celles qui consistent à encourager les producteurs indépendants (exploitants de petites centrales hydroélectriques ou d'installations utilisant d'autres sources d'énergie renouvelables) à produire de l'électricité, qui doit impérativement être achetée par la compagnie Electricidade de Portugal,

récemment restructurée. Dans le passé des programmes ont permis l'octroi de subventions directes et de prêts - principalement à l'industrie - pour financer des dépenses d'équipement, plus récemment, un programme d'incitations financières a été conçu à l'intention de l'industrie et des secteurs des transports et du bâtiment. Des avantages fiscaux sont prévus pour l'installation des nouveaux équipements nécessaires aux fins de l'utilisation de sources d'énergie renouvelables dans la consommation domestique. Les règlements relatifs à la gestion de l'énergie, à l'isolation des bâtiments, aux systèmes de climatisation ainsi qu'aux spécifications du rendement énergétique des appareils et aux normes auxquels ceux-ci doivent satisfaire font partie intégrante de la politique d'efficacité énergétique des pouvoirs publics et sont, eux aussi, susceptibles de contribuer à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Au cours de l'examen, les responsables gouvernementaux ont indiqué que la mise en place de mesures de gestion de la demande et d'une planification intégrée des ressources dans le cadre de la future politique énergétique était à l'étude. Les effets positifs éventuels et le calendrier de mise en oeuvre de ces mesures n'ont pas été précisés.

9. Le Portugal qui participe au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), a, en 1994, contribué au financement de la phase pilote du FEM à hauteur de 4,5 millions de DTS (droits de tirage spéciaux), soit environ 6,5 millions de dollars des Etats-Unis. En outre ce pays considère sa coopération bilatérale avec les pays lusophones d'Afrique comme une priorité dans le cadre de l'action qu'il s'est engagé à entreprendre à l'appui du programme Action 21. En ce qui concerne les changements climatiques, le Ministère des affaires étrangères s'est mis en rapport avec le Cap-Vert et la Guinée-Bissau dans le but d'encourager ces pays à participer activement au FEM, et des contacts ont été pris également avec l'Angola et le Mozambique. De plus, le groupe des pays lusophones a pris la décision de créer un organisme chargé de l'évaluation de l'impact sur l'environnement. Cet organisme devrait comprendre le Portugal, le Brésil, tous les pays lusophones d'Afrique et le Territoire de Macao. Plusieurs projets ont déjà été définis en ce qui concerne les inventaires des gaz à effet de serre, la surveillance de la pollution de l'air, l'observation du climat et les mesures d'adaptation et la diffusion d'informations techniques.

-----